

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Coupe Davis : le Gabon vers un zéro pointé

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Le Gabon n'a toujours pas vu le jour à Brazzaville (Congo) où se déroulent depuis mardi passé les éliminatoires de la coupe Davis Zone 4 Afrique. Logées dans la poule B avec le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun, les Panthères version tennis sur court, sont en effet à la peine en simple comme en double, depuis le début du tournoi qui se déroule à l'immense complexe sportif La Concorde à Kintélé. Aucun des quatre compétiteurs (Lyold Junior Obiang Ondo, Willy Lebendje, Aymar Hugo Biyamba Nzila et Paterné Diangathebe Ogombe) dirigé par le nouveau capitaine Michel Rissani n'a jusqu'ici su tirer son épingle du jeu et confirmer l'impression prometteuse laissée en 2019 dans ce tournoi et sur le même site. Avec pour locomotive Hervé Antchandie qui atteindra deux mois plus tard les quarts de finale des Jeux Africains. L'absence incompréhensible de celui qui évolue en France, désormais numéro un gabonais, a d'ailleurs compromis les chances des

Panthères de briller dans ce tournoi qui s'achève ce dimanche. Malgré un stage préparatoire dans le Golfe (à Doha, au Qatar), Willy Lebendje et Hugo Biyamba n'ont pas pesé bien lourd. Ni le "Français" Obiang Ondo et encore moins le "local" Diangathebe Ogombe. Les deux premières journées se sont soldées par des revers sans appel et illustrant la différence de niveau.

La triple confrontation contre le Sénégal, vainqueur sans bavure (3-0), a annoncé la couleur. Avec une double roue (6/0, 6/0) administrée à la paire Biyamba Diangathebe. Mais aussi, les défaites logiques en simple d'Obiang Ondo (2/6, 2/6) et Lebendje (4/6, 2/6), respectivement face à André Seydana et Yannick Languina. Le jour suivant, ce sont les Lions indomptables qui en ont fait de même. Grâce aux victoires d'Étienne Teboh devant Lebendje (6-1, 6/2), de Blaise Ngwoboh sur Ondo Obiang (6/3, 6/2) et du duo Ngwoboh-Boris Kamdem face au tandem Lebendje-Obiang Ondo (6/4, 6/2). Après avoir également perdu hier

l'opposition face aux Super Eagles du Nigeria (0-3), la dernière sortie contre les Éléphants de Côte d'Ivoire aujourd'hui ne devraient pas changer l'issue d'une participation où le bonnet d'âne paraît promis au Gabon. À moins de vaincre le dernier de la poule (probablement le pays hôte de la compétition). Pour le classement, l'honneur et éviter le zéro pointé qui se profile à l'horizon brazzavillois.



Photo : DR

Comme les autres Gabonais mobilisés pour la Coupe Davis à Brazzaville, Lyold Junior Obiang Ondo est à la peine depuis le début du tournoi.

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE DE L'ETAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement	:25 juin 2021
Appel d'offres	:N°00 3/MBCP/SG/DGPE/REHABILITATION/2021
Nom du projet	:Réhabilitation des bâtiments de l'Etat
Source de financement	:Etat gabonais, exercice budgétaire 2021

1. OBJET

La Direction Générale du Patrimoine de l'Etat lance un appel d'offres ouvert national pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'Immeuble « Le Président ».

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot n°1: Réhabilitation du gros œuvre ;
- Lot n°2: Réhabilitation de l'électricité, de la climatisation, du contrôle d'accès, de la sécurité incendie et de l'ascenseur.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les deux (02) lots. Dans ce cas, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat peut être attributaire des deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°0027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

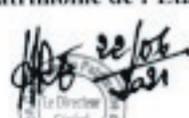
4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non

Le Directeur Général
du Patrimoine de l'Etat


Régis EMANE

remboursable de trois cent mille francs FCA (300 000 FCFA) par lot. Le paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Générale du Patrimoine de l'Etat
Sise à Akemindjokoni / Camp de Police
BP 921 Libreville
Tél : 065 24 67 66/ 077 71 18 18

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 30.1 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **27 juillet 2021 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1 % du montant HT de l'offre.

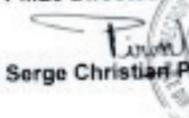
A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **mardi 27 juillet 2021 à 10 heures 30 minutes**.

P.Le Directeur Général
P.I.Le Directeur Général Adjoint


Serge Christian PIRON

